

N°328

2€30

BILLETS D'AFRIQUE

MAI 2023



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

DÉTRUIRE LES COLONISÉ.ES

Mayotte / Polynésie / Congo-Brazzaville

L'armée au secours de Total ?

« L'environnement de travail est propice pour que l'entreprise reprenne ses activités à tout moment », a assuré le président mozambicain Filipe Nyusi à l'occasion de l'ouverture d'un forum sur les énergies à Maputo (Rfi.fr, 28/04/2023). Le message s'adressait à TotalEnergies qui, depuis deux ans, a « suspendu ses activités dans le grand projet d'exploitation de gaz naturel liquéfié (GNL) situé dans le Cabo Delgado à la suite d'une attaque jihadiste d'ampleur à proximité de son site ». Contactée par RFI, TotalEnergies affirme que « le groupe investisseur prendra le temps qu'il faut » et pose trois conditions : le retour de la sécurité, l'absence de coût supplémentaire et le respect des droits humains (on vous laisse deviner la condition facultative). Coïncidence, on apprend par Africa Intelligence (13/04/2023), que « le ministre français des Armées Sébastien Lecornu planche sur une visite à Maputo ». Il s'agit vraisemblablement de renouveler les offres de coopération militaire que la France avait déjà proposées en matière de lutte contre le djihadisme. Il est vrai qu'après le fiasco de l'opération Barkhane au Sahel, il serait dommage de priver un nouveau pays du savoir-faire français...

Bons tirailleurs, mauvais immigrés

Le 14 avril, Emmanuel Macron a reçu 9 anciens tirailleurs sénégalais à l'Élysée (Le-Monde.fr, 14/04/2023). Grâce à une aide exceptionnelle de l'État français, ces derniers pourront enfin rentrer dans leur pays d'origine. « Tout était émouvant. C'était un moment tendre, c'était doux. Le président [...] les a écoutés, et surtout il les a remerciés », a rapporté Fatou Biramah, une porte-parole de l'Association pour la mémoire et l'histoire des tirailleurs sénégalais. Jusque là, « ils avaient pour obligation de rester six mois par

an en France pour continuer à percevoir cette allocation minimale de vieillesse (...) qui permettait notamment à leurs familles restées au pays d'avoir un minimum pour subvenir à leurs besoins », explique l'association. Habiter six mois en France « seuls dans des chambres ne dépassant pas 15 mètres carrés (...) ». C'était lourd », témoigne Fatou Biramah. Mais avec la politique présidentielle du « en même temps », la douceur est distillée au compte-goutte... La réforme des retraites a en effet durci les conditions d'obtention du minimum vieillesse dont sont souvent tributaires les vieux travailleurs immigrés. L'allocation de solidarité personnes âgées (ASPA) était « conditionnée jusqu'alors par une durée de résidence en France de plus de 6 mois. Discrètement et sans débat, un amendement de la droite sur la loi a porté cette obligation à plus de 9 mois par an sur le sol français sous peine de perte des droits », dénonce un appel initié par le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigré.e.s). Ceux qui ne seront pas informés de cette disposition perdront leurs droits, ce qui semble le véritable objectif de l'amendement ; les autres auront le choix : continuer à rentrer au pays voir leur famille ou conserver leur allocation dans la solitude.

Coopération désintéressée

Militaires et parlementaires français se plaignaient depuis plusieurs années de la baisse du nombre d'Africains accueillis dans les écoles militaires françaises pour cause d'économies budgétaires. À l'occasion des auditions menées dans le cadre de la préparation de la Loi de programmation militaire (LPM), le ministre des Armées Sébastien Lecornu annonce vouloir corriger le tir : « Je vous proposerai (...) de multiplier par deux le nombre d'accueils des élèves pour les seuls pays africains avec lesquels nous avons des accords de partenariat (...) », soit de passer de 300 à 600 stagiaires par an. (Blog Zone militaire, 22/04/2023). Comme elle le fait depuis 60 ans, la diplomatie française ne manquera pas d'expliquer publiquement qu'il s'agit de permettre aux armées africaines de gagner en autonomie. Mais dans les enceintes plus confidentielles, les véritables enjeux sont exposés plus crûment. Alors que la France est soumise à une concurrence militaire plus

forte en Afrique, cette mesure s'inscrit dans la conduite d'« une politique d'influence efficace » et doit permettre « un fort retour sur investissement », expliquait aux parlementaires le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées (*Le Figaro*, 02/09/2022). « L'intimité opérationnelle n'a pas de prix », assure désormais Lecornu, qui estime par ailleurs que les industriels français de la Défense « ont parfois trop regardé les grands arbres, comme aurait dit Malraux, et beaucoup trop peu les partenaires africains. (...) il y a un enjeu sur les équipements terrestres. [...] Il y a des perspectives en plus à l'export, avec les formations qui vont autour de ces matériels ».

Nouvelle guerre froide

« Six mois après la violente répression des manifestations du 20 octobre, la Ligue tchadienne des droits de l'Homme et l'Organisation mondiale contre la torture ont publié (...) leur rapport sur les événements. (...) Les ONG dressent un bilan de 218 morts, supérieur à celui de la Commission nationale des droits de l'homme qui dénombrait déjà 128 victimes et à celui du gouvernement [tchadien] qui n'en décompte que 73 », rapporte Rfi.fr (27/04/2023). « La France ainsi que les États-Unis n'ont toujours pas condamné ce massacre », note à juste titre l'édito de « La lettre hebdomadaire » d'Afrique XXI (n°71 - Semaine du 24 au 30 avril 2023). En cause, le blanc-seing accordé à leur allié dans la « guerre contre le terrorisme », mais pas uniquement. « Washington serait particulièrement inquiet des ambitions d'Evgueni Prigojine (...) et de sa société militaire privée Wagner. Selon le *Post* [25/04/2023], qui s'appuie sur des documents militaires classifiés dévoilés il y a quelques semaines sur le réseau social Discord (Discord Leaks), les renseignements américains prennent au sérieux les affirmations de leurs homologues tchadiens selon lesquelles des réunions auraient été organisées en Centrafrique dans le but de recruter des combattants et de mettre en place un camp d'entraînement. Le tout financé par Prigojine avec l'objectif de déstabiliser N'Djamena. (...) À la lecture de ces révélations, les derniers voyages d'Emmanuel Macron auprès de ces autocrates [Ali Bongo au Gabon, Sassou au Congo] pourraient ainsi être considérés comme une volonté d'endiguement face à la déferlante Wagner », conclut Afrique XXI.

Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - **Directrice de la publication** Pauline Tétillon - **Comité de rédaction** R. Granvaud, O. Tobner, R. Doridant, M. Bazin, P. Tétillon, T. Noirot, E. Cailleau, M. Lopes, J. Poirson, N. Butor - **Ont contribué à ce numéro** J.-E.de Montvalon, T. Borrel, B. Godin - **Image de couverture** : John Beurk - **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris- **Tél.** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - **Commission paritaire** n°0226G87632 - **Dépôt légal** mai 2023 - ISSN 2115- 6336 - **Imprimé par** Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

A Mayotte, la justice et les protestations des habitant.e.s concerné.e.s n'auront entravé l'action de l'État que pendant un mois. L'opération « Wuambushu » a repris le 22 mai. Prévue et préparée depuis plusieurs mois, elle vise un triple objectif, selon le ministère de l'Intérieur : détruire les bidonvilles, lutter contre la délinquance, expulser les personnes en situation irrégulière. On retrouve le fameux triptyque nauséabond étranger = pauvre = délinquant, appliqué cette fois à un territoire très lointain de la France, dont personne ou presque ne connaît les réels enjeux. Il est stratégique pour l'exécutif de médiatiser une « reprise en main » (la traduction de Wuambushu en mahorais) sur des thèmes sécuritaires qui lui permettent de courtiser l'électorat de droite et d'extrême-droite en France. Mais la réalité à Mayotte est évidemment infiniment plus complexe et ne peut être appréhendée qu'au regard de l'histoire coloniale qui lie l'archipel des Comores à la France. Dans un archipel divisé par une frontière créée par la France, qui est étranger et qui ne l'est pas ? Sur cette île, que l'État a voulu à tout prix garder dans son giron comme « département français » mais sans pour autant y accorder les mêmes droits à ses habitant.e.s qu'aux Français.es en métropole, ni fournir le même niveau de service public, est-ce par la « sécurisation » que l'on résoudra la grande pauvreté dans laquelle vit 80 % de la population ? Quand les écarts de richesse se creusent au sein d'une société, entre la population colonisée et une petite minorité qui détient le pouvoir et l'économie locale, doit-on s'étonner que cela engendre de la rébellion, de la violence ?

C'est à un pourrissement de la situation coloniale que l'on assiste ici, face auquel tout positionnement semble difficile. Le rattachement de l'île aux Comores ? Les Mahorais.es qui le demandent sont extrêmement minoritaires, ce qui semble compréhensible tant la France a créé une dépendance de l'île à la métropole et tant le spectre d'une

déstabilisation comme aux Comores effraie. Sans compter que depuis des années, la division entre les Mahorais.es et les autres habitant.e.s des Comores est entretenue et instrumentalisée, au profit de la logique coloniale. Rester français ? Alors l'État devrait cesser de traiter les Mahorais.es comme des sous-citoyen.ne.s, et fournir des services publics dignes de ce nom (en particulier l'école, la santé, la justice, le logement). Mais dans ce cas, c'est aussi l'emprise coloniale qui se perpétue, renforce la frontière au milieu de l'archipel et continue de diviser la population comorienne.

Nous nous en tiendrons donc au rôle qui est le nôtre : vous éclairer sur les enjeux et le contexte historique de cette situation (voir l'entretien en page 4), souligner la violence intrinsèque au colonialisme, dont l'opération Wuambushu est un nouvel exemple (1800 policiers et gendarmes déployés, des tirs à balles réelles), et en analyser les coulisses, en particulier diplomatiques.

A l'heure où nous écrivons cet éditorial, l'opération a repris depuis deux jours, avec la démolition du quartier Talus 2 où 162 maisons en tôle doivent être détruites. Seule la moitié des habitant.e.s concerné.e.s sera relogée, pour une durée de 3 à 6 mois uniquement. L'État lutte donc contre l'insalubrité en jetant des personnes à la rue, sans solution de logement pérenne. Au 2e jour, Wuambushu a fait son premier mort : un salarié dans le bâtiment, habitant de Talus 2 et mobilisé pour l'opération dans le cadre de son travail, a été victime d'un AVC alors qu'il devait détruire sa propre maison. Le comble du cynisme et de la violence coloniale, c'est donc quand ce sont les personnes colonisées elles-mêmes qui sont embauchées pour détruire leurs habitations. Car l'État a envoyé à Mayotte des policiers et gendarmes en renfort, mais il faut bien des bras sur place pour terminer les sales besognes.

Marie Bazin

SÉCURISER LA COLONIE

Sommaire

- | | | | |
|----------|---|-----------|--|
| 2 | BRÈVES | 7 | POLYNÉSIE Indépendantistes en force |
| 3 | ÉDITO | 8 | POLYNÉSIE Toxique : enquête sur les essais nucléaires |
| 4 | ENTRETIEN L'opération "Wuambushu" | 9 | CONGO-BRAZZA Le cri du silence |
| 6 | MAYOTTE Malgré un court répit, la violence demeure | 11 | SASSOUPHILIE à la française |

MAYOTTE L'OPÉRATION « WUAMBUSHU », UNE RÉPRESSION COLONIALE

Alors que l'opération militaro-policière « Wuambushu » à Mayotte, en suspens depuis la fin avril (voir page 6), vient de reprendre, nous republions un entretien avec Riwadi Saïdi, militante à Survie, qui revient sur le contexte de cette opération, ses enjeux de fonds, et sur la relation coloniale historique entre Mayotte, la France et les Comores. Il a été publié initialement sur le site de Révolution permanente le 20 avril, avant le début de l'opération.

Révolution Permanente : L'opération « Wuambushu » à Mayotte, pilotée par Gérard Darmanin, commencera sans doute dans quelques jours. Des renforts policiers sont déjà arrivés sur place, c'est une opération militaire qui se prépare avec des quartiers entiers qui seront détruits et des milliers de personnes qui vont être expulsées. Peux-tu revenir sur les conséquences probables de cette opération ?

Riwadi Saïdi : L'opération Wuambushu est mise en place par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mers Gérard Darmanin. Cette opération coup de poing consiste à expulser de l'île de Mayotte des milliers de Comorien-ne-s, y compris des enfants, vers l'île d'Anjouan. Il faut préciser que les Comores sont un archipel composé de quatre îles : la Grande-Comore, Mohéli, Anjouan et Mayotte. Depuis 1975, un conflit de souveraineté s'opère entre la France, l'ancienne puissance coloniale, et les Comores, État indépendant. Après le référendum portant sur l'indépendance des Comores, la France procède à une lecture des résultats du référendum île par île afin de justifier son maintien à Mayotte au prétexte que les Mahorais se seraient prononcés contre l'indépendance. Cette décision de l'État français de garder Mayotte a été plusieurs fois condamnée par des résolutions de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

L'État français dans sa logique de vouloir conserver son influence aux Comores, déstabilise le pays par le biais de coups d'État menés par des mercenaires dont le plus connu est Bob Denard. L'instabilité du pays entraîne une pauvreté et une absence de structures qui poussent des milliers de Comorien-ne-s à se rendre, par tous les moyens, à Mayotte afin notamment de bénéficier d'un bon système de santé.

Depuis plusieurs décennies maintenant, la France fait tout pour empêcher les Comorien-ne-s de se rendre à Mayotte. Et pire, elle considère les Comorien-ne-s des trois autres îles comme étant étrangers à Mayotte. C'est à ce titre qu'elle justifie son opération d'expulsion massive, en prétextant que les Comorien-ne-s doivent être retournés à Anjouan car ils seraient en situation irrégulière à Mayotte. C'est une aberration politique. Les Comorien-ne-s sont chez eux à Mayotte comme en Grande-Comore, à Anjouan ou encore à Mohéli, la France n'a pas à ordonner leur expulsion. Pour nous, cette opération s'inscrit dans un cadre répressif colonial.

Les conséquences seront dramatiques, on parle de centaines de Comorien-ne-s qui seront expulsés quotidiennement. Pour s'y prendre, l'État français va mobiliser des moyens humains et matériels redoutables. La gendarmerie, le RAID, la CRS-8...

Des centaines de policiers et gendarmes seront envoyés en renfort. Plusieurs enfants seront retirés des écoles et envoyés du jour au lendemain dans un endroit qu'ils ne

connaissent pas. Et les Mahorais seront également touchés, eux aussi habitent les bidonvilles, la France ne fera pas de distinction entre les Comorien-ne-s.

Depuis la sortie officielle sur l'opération dans le Canard Enchaîné, les députés mahorais Estelle Youssouffa et Mansour Kamardine tiennent des propos xénophobes extrêmement durs qui rappellent la rhétorique de l'extrême droite. De même, ils s'attaquent aux « droits de l'homme » qui dénoncent l'opération et martèlent que la population mahoraise soutient cette opération. Comment comprends-tu cette mobilisation excessive de ce qu'on appelle « le sentiment mahorais » à la veille de cette nouvelle opération à Mayotte ?

C'est un classique dans l'histoire coloniale et dont la France est une grande habituée : il faut « diviser pour mieux régner ». Déjà pendant la colonisation, l'État français cherchait à mettre en concurrence les Comoriens. En



Rue centrale, à Moroni, Grande Comore, 17 novembre 2013, Photo David Stanley

déplaçant la capitale des Comores de Dzaoudzi (Mayotte) à Moroni (Grande-Comore) et en persuadant les Mahorais que les Grands-Comoriens leur volaient leur travail, des premières tensions commençaient à transparaître. L'État français ne s'est pas arrêté là puisqu'à l'indépendance des Comores, la France a essayé de faire croire que, parce que les résultats des votes à Mayotte étaient différents de ceux en Grande-Comore, les Mahorais ne se sentaient pas Comoriens. C'est ainsi qu'est né le récit complètement fictif que les Mahorais ne sont pas Comoriens ou encore que Mayotte aurait une histoire particulière avec la France au prétexte qu'elle aurait été la première des quatre îles à être colonisée par la France. Donc vous voyez, ce genre de discours remonte au temps des colonies.

Ensuite, il faut rétablir des évidences qui n'en sont pas. De quelle population mahoraise parle-t-on ? Il y a des Mahorais comme ces deux députés qui soutiennent l'opération mais il y a aussi d'autres Mahorais qui n'ont pas une aussi grande visibilité médiatique que ces deux-là qui ne soutiennent pas l'opération. Et puis, le fait que l'opération soit soutenue ou pas par les Mahorais ne la rend pas pour autant légitime, de même qu'une ratonnade dans un quartier ne serait pas plus acceptable si elle était soutenue par ses habitants. On parle de milliers de personnes qui seront expulsées violemment de chez eux, qui verront leurs habitations détruites et qui perdront tous leurs repères car envoyées dans un endroit qu'ils ne connaissent pas. C'est très grave. Si l'insalubrité des habitations importe autant, qu'on les reloger dans de bonnes conditions. L'expulsion n'est en rien une solution.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que ce ne sont pas les Mahorais qui imposent l'expulsion des autres Comorien-ne-s dans l'agenda politique. Le premier responsable de cette opération, c'est l'État français. C'est lui qui décide de mener ou non ce type d'opération. C'est lui qui a la compétence et les moyens de déployer cet arsenal policier et militaire. Si, demain, la totalité des Mahorais s'opposaient à l'opération, l'État la mènerait quand même. À Mayotte, ce ne sont pas les Mahorais qui décident. Il ne faut pas déresponsabiliser l'État français dans cette affaire car l'État ne fait pas cette opération pour les Mahorais, il la fait pour protéger et défendre ses propres intérêts.

Cette opération questionne l'histoire des rapports entre Mayotte, la France et les Comores. L'instauration du visa Balladur entre Mayotte et le reste des Comores en 1995 a marqué un tournant. Depuis, les politiques répressives en matière d'immigration et les mesures d'exception coloniale n'ont eu de cesse d'être renforcées par les gouvernements successifs. Saïd Bouamama parle de « production d'un flux migratoire structurel » vers Mayotte largement lié à la présence française dans la région. En quoi cette opération s'inscrit-elle dans cette logique ?

Ce qui est sûr, c'est que « Wuambushu » ne dissuadera pas les Comoriens de venir à Mayotte. Tant que Mayotte bénéficiera d'infrastructures sanitaires meilleures qu'à Anjouan, Grande-Comore et Mohéli, les Comorien-ne-s les plus démunis continueront de se déplacer à Mayotte pour se soigner. D'ailleurs, Mayotte n'est pas le seul endroit de la région où les Comorien-ne-s vont pour se soigner, ceux qui ont le plus de moyens vont en Tanzanie par exemple. Mais Mayotte est accessible pour celles et ceux qui ont le moins de moyens financiers notamment car elle se situe à quelques dizaines de kilomètres d'Anjouan, elles appartiennent au même archipel.

En parallèle, tant que la France continuera de soutenir les régimes autoritaires et répressifs africains qui empêchent le développement de leur pays, comme elle le fait avec les Comores, les Comorien-ne-s continueront d'être dans le besoin. Depuis l'élection en 2016 du Colonel Azali, le Président comorien s'est rendu pas moins de 6 fois à l'Élysée. Sa nomination à la tête de l'Union africaine a été poussée par la France. Pourtant, l'élection de ce président est contestée par les Comorien-ne-s. Une fraude électorale a permis sa prise de pouvoir qu'il a prolongée à coups de modifications de la Constitution. Azali est coutumier du fait puisqu'il a accédé au pouvoir une première fois en 1999 par un coup d'État. À partir de là on peut se demander pourquoi la France maintient des relations étroites avec un président aussi contesté par son peuple. C'est ça la Françafrique ! Les Comores en sont un bon exemple : une indépendance volée par le pouvoir colonial, des décennies de déstabilisations politiques qui ont empêché le développement du pays, le soutien aux dictatures. Et ce sont les Comorien-ne-s qui

en paient les pots cassés. Ils se retrouvent divisés, dans le besoin, ils risquent leur vie pour mener une existence digne et des dizaines de milliers de vies sont sacrifiées, [La Cimade estimait en 2016 le bilan humain à plus de 12 000 morts dans la traversée entre Anjouan et Mayotte, ndlr].

Des voix commencent à s'élever contre cette opération coloniale mais aussi contre la mainmise de la France sur l'île de Mayotte. Par exemple, des organisations de la société civile comorienne ont lancé des rassemblements en France hexagonale et à Moroni contre l'opération. La gauche est pourtant restée discrète et ne questionne pas le statut colonial de Mayotte. À quoi est dû ce manque de la part de la gauche française ?

Malheureusement en France, que ce soit dans les gouvernements de droite comme de gauche, la Françafrique arrange tout le monde. À droite comme à gauche, maintenir les intérêts économiques et stratégiques de la France prime sur le droit international et les droits humains. C'est sous Mitterrand que la France s'est rendue complice du génocide des Tutsis au Rwanda. Hollande, comme Sarkozy avant lui et comme Macron après lui, était lui aussi un allié des dictateurs africains. C'est une grave faute politique. On ne peut pas en 2023 ne pas remettre en question le statut colonial de Mayotte mais aussi des autres départements et territoires colonisés. On l'a vu ailleurs qu'à Mayotte, en Kanaky-Nouvelle-Calédonie où les Kanaks étaient majoritairement pour l'indépendance et ont boycotté largement le dernier référendum. Malgré un taux de participation de 43,9 % au 3ème et dernier référendum, Macron a reconnu les résultats comme si de rien n'était. Ce n'est pas sérieux. Pour revenir à Mayotte, on ne peut pas se contenter de dénoncer les politiques répressives du gouvernement sans parler des raisons qui rendent cette politique répressive possible. Si aujourd'hui Darmanin peut se permettre d'envoyer du matériel et des renforts humains à Mayotte pour mener cette action violente, c'est parce que la France a conservé sous son autorité des territoires disséminés un peu partout dans le monde. Cette autorité date de l'époque coloniale et elle persiste encore aujourd'hui.

Propos recueillis par Maëva Amir

MAYOTTE : WUAMBUSHU MALGRÉ UN COURT RÉPIT, LA VIOLENCE DEMEURE

Depuis son lancement, l'opération « Wuambushu » a fait face à plusieurs déconvenues qui ont ralenti sa marche, sans pour autant changer la politique mortifère de l'État français ni la complicité du pouvoir comorien.

Officiellement lancée le 24 avril, l'opération « Wuambushu » aura connu en guise de prologue un véritable déchaînement de violence coloniale : dès le dimanche 23 avril, face à une centaine d'assaillants armés de machettes, les policiers dépêchés sur place (notamment ceux de la tristement célèbre CRS 8) ont utilisé pas moins de 650 grenades lacrymogènes, 85 grenades de désencerclement, 60 tirs de LBD et même des tirs à balles réelles vers le sol et dans les airs.

Cette brutalité manifeste est à l'image de l'opération dans son ensemble, infâme démonstration de force qui prétend régler les problèmes de pauvreté et de violence qui touchent Mayotte à coup de pelleteuses, d'opérations policières et d'expulsions massives. Mais le scandale humain qu'est « Wuambushu » a subi dès ses premières semaines plusieurs revers qui l'ont fait tourner à l'imbroglio diplomatique et judiciaire.

Expulsions empêchées

Première embûche : le refus apparent des Comores de coopérer avec le pouvoir français. Dès le 10 avril, Moroni avait demandé à la France de renoncer à l'opération. Devant le refus de cette dernière, les autorités de l'archipel ont décidé le 24 avril de fermer le port de Mutsamudu (île d'Anjouan), où devaient débarquer les premier.e.s expulsé.e.s de l'opération à bord du Maria Galanta. Le bateau a été contraint de faire demi-tour.

Pour Fakridine Mahamoud, le ministre comorien de l'Intérieur, « tant que la partie française décidera de faire des choses de façon unilatérale, nous prendrons nos responsabilités. Aucun expulsé ne rentrera dans un port sous souveraineté comorienne » (AFP, 24/04/23) - faisant ainsi mentir Gérard Darmanin, qui assurait quelques heures plus tôt à la télévision que la coopération se déroulait à merveille.

Suite à cet incident, le préfet de Mayotte, Thierry Suquet, déclarait que les expulsions

de Comorien.ne.s en situation irrégulière n'étaient pas remises en cause, et qu'il espérait que les rotations de bateaux vers Anjouan reprendraient rapidement. Mais si, le 27 avril, les Comores ont de nouveau autorisé les bateaux français à accoster, le directeur des autorités portuaires du pays Mohamed Salim Dahalani a précisé que « ne débarqueront demain (vendredi [28 avril]) que des passagers (comoriens) qui seront pourvus de leur carte d'identité nationale » (AFP, 27/04/23).

Face à ces déconvenues et sous la menace d'un retrait de sa licence par le pouvoir comorien, l'entreprise SGTM, propriétaire du Maria Galanta, a annoncé le même jour suspendre jusqu'à nouvel ordre ses activités. Les autorités françaises se sont donc rabatues sur les migrants d'autres nationalités : trois Sri Lankais et sept Malgaches ont déjà été reconduits à la frontière fin avril. Les rotations ont finalement repris courant mai.

Double jeu

Mais cette opposition de façade du pouvoir comorien cache en réalité un jeu diplomatique complexe au cœur duquel manœuvre Azali Assoumani, le président des Comores. D'une part, face à la colère de l'opposition et de la société civile comoriennes en pleine année électorale, il joue la fermeté face à la France. Dans un entretien accordé au Monde, il rappelait notamment que, selon la Constitution comorienne, Mayotte appartient à l'archipel - ce qui est d'ailleurs aussi l'avis des Nations Unies. Il exhortait ainsi l'État français à lever les visas pour Mayotte, sans hésiter à dire qu'Emmanuel Macron n'oserait s'y résoudre car « il a peur de l'extrême-droite » (*Le Monde*, 8/05/23).

Pourtant, il ne rechigne pas par ailleurs à serrer la main tendue par un Élysée en quête d'apaisement. Le 8 mai, le président français recevait en toute discrétion son homologue comorien, et le lendemain, les gouvernements des deux pays se rencontrèrent et se fendaient d'un communiqué

commun où ils rappelaient leur volonté de « lutter contre les trafics et contre les passeurs ». Cette position n'a rien d'étonnant de la part d'Assoumani, lui qui signait avec Macron en juillet 2019 un accord-cadre visant à stopper les flux migratoires vers Mayotte en échange d'un plan de développement de 150 millions d'euros. Il semblerait que le président comorien soit prêt à se compromettre pour ne pas mettre en péril ce plan, et le soutien de la France dans son accession à la présidence de l'Union africaine en début d'année aide sans doute à faire passer la pilule.

Une trêve de courte durée

Un autre élément est temporairement venu compliquer la marche de « Wuambushu ». Le 24 avril, le tribunal judiciaire de Mamoudzou suspendait la destruction du bidonville Talus 2 à Majicavo, prévue pour le lendemain matin. La justice avait été saisie par une vingtaine d'habitants représentés par un collectif d'une dizaine d'avocats. Dans son ordonnance, la juge des référés Catherine Vannier a en effet estimé que cette destruction pourrait avoir un « impact certain sur la sûreté » des habitant.es. Las, dès le matin du 25 avril, Thierry Suquet annonçait que l'État faisait appel de cette décision, et le tribunal administratif autorisait finalement la démolition de Talus 2 le 13 mai. Une dizaine de jours plus tard, le 22 mai, la destruction des maisons a commencé.

Ainsi, ces complications ponctuelles ne règlent pas le fond du problème, et « Wuambushu » ne constitue en fin de compte que la partie émergée de l'iceberg néocolonial qu'est la politique française à Mayotte. Chaque année, environ 20 000 personnes sont expulsées vers Anjouan, et l'opération et les discours officiels n'ont fait qu'exacerber l'hostilité d'une bonne partie de la population mahoraise à l'égard des Comoriens et Comoriennes de Mayotte.

Nicolas Butor

POLYNÉSIE FRANÇAISE LES INDÉPENDANTISTES EN FORCE

Les indépendantistes prennent la tête de la Polynésie française : ils ont en effet largement remporté les élections territoriales de ce mois d'avril. Une situation inédite, et un coup de semonce pour Paris.

L'affaire a fait peu de bruit dans les médias hexagonaux – un traitement à minima habituel lorsqu'il s'agit des outre-mers – mais la Polynésie française est en train de vivre un bouleversement politique majeur. Les indépendantistes du Tavini Huiraatira (« Servir le peuple » en tahitien) ont remporté haut la main les élections territoriales des 16 et 30 avril derniers, récoltant au second tour près de 45 % des suffrages exprimés. Un score exceptionnel pour ce parti qui lors des précédents scrutins n'avait que rarement dépassé les 30 % et qui jusqu'ici n'était arrivé aux affaires que par le biais de coalitions politiques fragiles et pour de courtes périodes. Le Tavini a devancé notamment de près de six points son principal concurrent, le Tapura huiraatira d'Édouard Fritch, président de la Polynésie française depuis 2014. Le système électoral local lui assure ainsi une confortable majorité à l'assemblée, avec 38 sièges sur 57.

Aussi historique soit-il, ce résultat n'est pas une réelle surprise : après avoir envoyé pour la première fois un député à l'Assemblée nationale en 2017, le Tavini avait déjà réalisé un grand chelem (inattendu celui-là) aux législatives l'an passé, l'emportant dans les trois circonscriptions polynésiennes. Les élections territoriales n'ont donc fait que confirmer cette montée en puissance d'indépendantistes désormais en position de force.

Cette dernière ne signifie pas pour autant que les Polynésiens seraient tout proches de virer majoritairement indépendantistes. Ces victoires successives sont à lire d'abord comme l'échec d'une droite locale à bout de souffle après avoir dominé la vie politique quasiment sans discontinuer depuis les années 1980. Sous la direction d'abord de l'inévitable Gaston Flosse, puis de son dauphin Édouard Fritch, qui avait fini par rompre avec cet encombrant mentor, vieillissant et multi-condamné. Les deux ex-compères ont tout de même tenté, un peu en catastrophe,



Moetai Brotherson au siège du Tavini Huiraatira en avril 2022. Photo Benoit Godin

une opération réconciliation lors de l'entre-deux-tours de ces territoriales afin d'éviter la défaite. En vain.

Une claque pour Macron et la France

Oscar Temaru, fondateur du Tavini Huiraatira et figure historique de la lutte d'indépendance, n'a plus la force, à 78 ans, de redevenir président de la Polynésie française. Il a donc passé la main à Moetai Brotherson, élu à la tête de la collectivité par la nouvelle assemblée le 12 mai. La progression du Tavini doit sans doute beaucoup à ce quinquagénaire imposant (à relire : son entretien dans *Billets d'Afrique* n°319, été 2022). Lui qui fut le premier député du parti jouit d'une popularité qui va bien au-delà du camp indépendantiste comme le prouve sa réélection en 2022 avec plus de 60 % des voix. Il représente, au moins en apparence, une frange moins radicale du Tavini, répétant que la Polynésie ne pourra être prête pour la pleine souveraineté avant dix à quinze ans et que celle-ci passera quoi qu'il en soit par un référendum d'autodétermination du peuple polynésien.

Cette victoire indépendantiste n'en est pas moins une claque pour le pouvoir macroniste, allié du Tapura de Fritch, et plus

largement pour l'État français. Celui-ci va devoir désormais composer avec des souverainistes aux affaires dans ses deux grandes collectivités du Pacifique sud, la Polynésie donc et la Nouvelle-Calédonie. Le Tavini et le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) entretiennent d'ailleurs d'étroites relations depuis longtemps. Roch Wamytan, président du Congrès calédonien, était ainsi présent à Papeete lors de la mise en place de la nouvelle assemblée, affirmant son souhait de « travailler ensemble pour faire avancer notre projet politique : bien sûr l'indépendance ».

Comme un symbole, cette année marque le dixième anniversaire de la réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies – une réinscription arrachée lors du dernier passage d'Oscar Temaru et du Tavini à la tête de la collectivité. Jusqu'à présent, la France avait répondu par le mépris, boudant systématiquement les réunions sur le sujet. Une posture difficilement tenable désormais. Va-t-on enfin assister au lancement d'un véritable processus de décolonisation de cet immense territoire situé à quelque 17 000 kilomètres de Paris ? La question se pose aujourd'hui avec force.

Benoît Godin

POLYNÉSIE FRANÇAISE TOXIQUE : ENQUÊTE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES

C'est à plus de 15 000 km de son territoire que l'État français décide, dans les années 1960, de tester sa machine de guerre nucléaire : en Polynésie française, « collectivité d'outre-mer » en droit, mais « colonie » dans les faits, comme le prouve l'histoire de ces essais nucléaires et leurs conséquences dramatiques.

En 2021 est parue la première enquête journalistique approfondie sur les essais nucléaires français en Polynésie : le livre *Toxique*. Fruit de la rencontre entre l'ONG Interprt spécialisée sur les écocides, Sébastien Philippe, un ingénieur et enseignant chercheur spécialisé en nucléaire militaire, et Tomas Statius, un journaliste du média d'investigation Disclose, cette enquête balaie tous les tenants et aboutissants de ces essais nucléaires, dans un ouvrage synthétique et très accessible.

C'est toute la Polynésie – son peuple, sa terre, sa mer, son ciel et même son sous-sol – qui a servi de cobaye pour le nucléaire militaire français de 1966 à 1996, à travers 193 essais de bombe atomique : 46 essais aériens puis 147 essais souterrains, les derniers ayant eu lieu en 1995-1996 suite à la relance du programme par Jacques Chirac, décision à laquelle s'était très fermement opposée la population polynésienne, dans une révolte d'ampleur en septembre 1995. Le Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) a été créé spécifiquement pour mener les essais, mêlant domaine civil et militaire.

En 2013, le ministère de la Défense a déclassifié plus de 2000 pages de documents concernant les essais, mais ceux-ci n'avaient jamais été analysés par des personnes ou institutions indépendantes des pouvoirs publics. Ce que l'on savait jusqu'à présent de cette période venait des documents officiels, les rapports du ministère de la Défense et du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), et bien sûr de tous les témoignages directs et nombreux des victimes des essais, mais sans qu'une 'photo' globale et critique existe. C'est désormais chose faite et les faits décrits sont atterrants.

Une catastrophe humaine

Les conséquences des essais nucléaires sont avant tout dramatiques pour la santé. Les retombées radioactives ont entraîné des « clusters » de cancers chez les habitant.e.s des îles à proximité (en particulier dans l'ar-

chipel des Gambier), mais aussi chez toutes les « petites mains », employé.e.s ou militaires, ayant participé de près aux essais (les personnes locales employées pour assurer les services des bases militaires, les pilotes d'avion, les marins sur les bateaux chargés de faire des prélèvements, les nettoyeurs chargés de décontaminer les atolls, et tant d'autres). Un ancien spécialiste de la radioprotection, embauché au CEP, explique qu'il y avait 3 catégories de protection selon les personnes « Pour le personnel CEA, c'était le top du top. Pour les militaires, c'était moins bien. Pour le personnel local et le public, zéro – rien du tout » (p. 59).

Les essais ont aussi fortement entravé la liberté des personnes. A plusieurs reprises, les habitant.e.s des atolls les plus proches des tirs ont été évacué.e.s, sommé.e.s de partir de chez eux pendant plusieurs semaines. Les pêcheurs ont été interdits de pêcher, et les personnes empêchées de consommer du poisson (pourtant à la base de l'alimentation polynésienne) en raison de la radioactivité mais aussi de la prolifération d'une micro-algue toxique, entraînant une maladie appelée « ciguatera ». Il a depuis été prouvé que cette algue s'est développée car l'écosystème a été bouleversé par les nombreuses constructions humaines nécessaires aux essais (p. 70).

Une catastrophe écologique

Les tirs aériens ont entraîné de fortes pollutions radioactives de l'air et de l'eau. Pour cette raison notamment, ils ont été remplacés par des essais souterrains qui ont profondément mis à mal le sous-sol des atolls. « Au sud-ouest de Mururoa une partie de la terre a déjà disparu sous les flots, remarque un rapport du CEA publié en 1993. Aujourd'hui encore l'atoll continue de s'enfoncer de quelques millimètres par an. En trente ans, les Français ont creusé 392 forages à sa surface ou dans le lagon : des puits pour les bombes, pour les déchets, ou des forages secondaires. L'atoll n'est plus que béton et ferraille. Rouille et crevasses » (p. 74). Les

essais souterrains sont si puissants qu'ils provoquent des ondes sismiques, entraînant « un phénomène hydraulique », c'est-à-dire des vagues submersibles qui reviennent s'écraser sur l'atoll.

En partant en 1996, le CEP efface toutes les traces visibles de son passage, mais ne dépollue rien, bien au contraire. Au lieu de décontaminer, les bâtiments sont détruits et les gravats jetés dans les lagons, avec tout le matériel devenu inutile, y compris le mobilier !

Déni et mensonge

Le livre conclut que les essais nucléaires en Polynésie sont marqués du sceau du secret, du mensonge et de la négligence. Le secret, car les archives ont montré que le CEP a agi en connaissance de cause. Le mensonge, car dès 1966 les autorités ont préconisé de minimiser l'ampleur de la contamination. La négligence car l'État a volontairement exposé des milliers de personnes à la radioactivité, sans les protéger. Plus que de la négligence, soulignons que c'est en réalité du racisme, et qu'on le retrouve au fondement de toute entreprise coloniale. Car c'est bien parce que les vies des populations locales sont considérées comme ayant moins de valeur que celles des Blancs, voire une valeur inexistante, que ce type d'entreprise mortifère peut avoir lieu et durer aussi longtemps au vu et au su de toutes. A ce jour, un mécanisme d'indemnisation des victimes a été mis en place mais il est restrictif et difficile d'accès, et les responsables civils et militaires jouissent toujours d'une totale impunité.

Marie Bazin

Toxique : Enquête sur les essais nucléaires français en Polynésie, Sébastien Philippe et Tomas Statius, 2021, Presses universitaires de France et Disclose.

CONGO-BRAZZAVILLE

LE CRI DU SILENCE

Le livre *Le cri du silence – Massacres planifiés des civils. Brazzaville : décembre 1998 – janvier 1999*, publié en février 2023 par les éditions Paari, est un journal tenu par Minamona Nanitelamio, témoin direct des événements qui se sont déroulés à Brazzaville fin 1998 - début 1999, dans le séminaire de Kinsundi où avaient trouvé refuge des populations fuyant les massacres de civils effectués dans le climat de totale anarchie lié au retour au Congo de Denis Sassou N'Guesso.

Pour tenter de comprendre comment on en est arrivé à un tel niveau de déshumanisation, il est indispensable d'effectuer un retour en arrière. L'indépendance de la République du Congo en 1960 débute de façon pourrait-on dire classique avec la mise en place d'un régime néocolonial dirigé par l'abbé Fulbert Youlou qui sera renversé trois ans plus tard par un soulèvement populaire d'inspiration socialiste ayant pour chef Alphonse Massamba-Débat. Le pouvoir en place va rapidement connaître une dérive autoritaire avec la création d'un parti unique, le Mouvement National de la Révolution (MNR) au sein duquel les ambitions personnelles donneront lieu à différents assassinats. Au même moment, une campagne de terreur va être conduite vis-à-vis de la population sans que l'on puisse en distinguer clairement les mobiles.

Les milices armées

Désormais, la vie politique congolaise connaîtra toujours - avec des intensités variables selon les époques - cette double dimension d'affrontements personnels sanglants entre « professionnels » disposant pratiquement chacun de leurs propres milices, et d'exactions à l'égard des populations civiles réduites à l'état de victimes. Ces milices sont composées de très jeunes hommes qui ne sont pas payés, drogués au chanvre le plus souvent et dont l'outil de travail est une kalachnikov qui leur permet d'obtenir tout ce qu'ils veulent en toute impunité. Peu à peu ces bandes, échappant à tout contrôle, deviennent autonomes. Massamba-Débat ne parvenant pas à contrer ses opposants est poussé à la démission en 1968, pour laisser la place à l'un d'entre eux, le jeune (29 ans) capitaine Marien Ngouabi qui va créer le Parti Congolais du Travail (PCT) sur les ruines du MNR. Admirateur de

la révolution cubaine, il nationalise des investissements coloniaux (chemin de fer Congo-Océan, société agricole du Niari du groupe Vilgrain) et envisage d'augmenter la fiscalité pétrolière, ce qui ne va pas plaire du côté de Paris.

Coïncidence ou non, le contexte économique va s'alourdir avec l'annonce par Elf (ancêtre de Total) d'une baisse de la production pétrolière. Dès lors, un climat étrange va régner à Brazzaville, rythmé par des règlements de comptes au sein du parti unique, des purges dans les rangs de l'armée, des changements de Premiers ministres et des remaniements ministériels en chaîne, entrecoupés de tentatives de putsch, voire de mouvements de rébellion armée.

Sassou sort de l'ombre

En 1977, Marien Ngouabi est assassiné par un commando-suicide à la solde de « l'impérialisme aux abois » selon les termes utilisés par la radio congolaise, qui aurait eu des complices au sein de la garde présidentielle. Denis Sassou N'Guesso (DSN), ministre de la Défense, est déjà à la manœuvre. Le comité militaire du PCT, qui s'octroie les pleins pouvoirs, le porte du reste à la tête de l'État pour une période transitoire de quelques jours. DSN sort donc brièvement de l'ombre avant de laisser la place au colonel Yhombi Opango qui est désigné par le comité central du PCT.

L'ancien président Massamba-Débat, soupçonné d'être complice de l'assassinat de Marien Ngouabi, est arrêté et après des aveux « spontanés », il est jugé au terme d'un procès sommaire de type stalinien et fusillé. Son Premier ministre Pascal Lissouba, également arrêté et condamné à mort, sera gracié et libéré deux ans plus tard. Il réapparaîtra dans le jeu politique en 1992. Accusé

de « déviation antirévolutionnaire », Yhombi Opango (pro-occidental) est déposé en 1979, puis emprisonné sans procès pendant onze ans par Denis Sassou N'Guesso, (alors favorable aux Russes et aux Cubains !). DSN prend le pouvoir pour ne plus le quitter jusqu'à aujourd'hui, avec une interruption entre 1992 et 1997 (voir plus loin) sans que cela altère en quoi que ce soit les relations d'affaires entre Brazzaville et Paris.

De bonnes fées se penchent sur les débuts du premier « mandat » de DSN puisque l'exploitation pétrolière repart à la hausse (second boom pétrolier). Mais l'effondrement des cours du pétrole en 1985 va entraîner des plans d'ajustement structurels imposés par les Institutions Financières Internationales qui vont donner lieu à une politique d'austérité dont la population sera la première victime, sur fond de corruption généralisée. Le troisième « mandat » d'un DSN candidat unique « réélu » en 1989 va être contrarié, suite à la chute du mur de Berlin, par un élan populaire en faveur de la démocratie auquel tente difficilement de répondre le discours de François Mitterrand lors du 16ème sommet France-Afrique de la Baule prônant le multipartisme (cf. *Billets d'Afrique* n°298, juin 2020). En 1990, un groupe d'opposants dont fait partie Bernard Kolelas, survivant de l'époque Fulbert Youlou, va dénoncer dans une lettre ouverte le caractère policier du régime et demander l'organisation d'une conférence nationale souveraine qui va déboucher sur un processus électoral multipartite.

Le premier tour de cette présidentielle en 1992 va placer en tête Pascal Lissouba, ex-Premier ministre de Massamba-Débat, devant Bernard Kolelas et Denis Sassou N'Guesso. Entre les deux tours, DSN se rallie à Pascal Lissouba contre la promesse d'une entrée significative de ses partisans au gouvernement en cas de victoire. Cette élection,

jugée honnête par les observateurs, est remportée confortablement par Pascal Lissouba. C'est une grande première dans l'histoire du Congo. Elle sera non seulement sans lendemain, mais elle donnera naissance aux premières vagues de violence aveugle, DSN estimant que Pascal Lissouba n'a pas respecté les termes de leur accord.

Sassou prend du recul et rebondit

Denis Sassou N'Guesso part s'installer en France d'où il préparera son retour en activant les réseaux Elf qui lui sont favorables. Revenu au Congo en 1997 par un coup de force militaire, DSN s'autoproclame président de la République mais ne maîtrise pas pour autant la situation. Brazzaville va s'embraser avec des affrontements entre milices cobras (DSN), zulus et cocoyes (Lissouba), ninjas (Kolelas), impliquant aussi des soldats angolais et tchadiens, des génocidaires Hutus réfugiés au Congo, des anciens soldats de la garde présidentielle de Mobutu et des mercenaires européens...

C'est dans ce contexte de violences extrêmes que se situent les faits rapportés dans le livre de Minamona Nanitelamio. Brazzaville se vide de ses habitants et compte ses morts et après des mois de combat, les hommes de DSN l'emportent. Les institutions sont dissoutes, Pascal Lissouba et Bernard Kolelas prennent la fuite. Dès lors, Denis Sassou N'Guesso, arguant d'antagonismes ethniques fantasmés, va basculer dans une terreur organisée dirigée contre les populations du Sud, d'où est originaire Bernard Kolelas. Elle se matérialisera par la guerre du Pool (département du sud du Congo) qui va durer 5 ans et entraîner le déplacement de 500 000 personnes.

Le nombre de victimes au sein de la population est difficile à évaluer avec précision dans un climat aussi confus. En dix ans (1992-2002), soit depuis l'élection contestée par DSN, jusqu'à la fin de la guerre du Pool, le nombre de 40 000 morts est le plus souvent évoqué, mais il est sans doute très inférieur à la réalité. Cette évaluation macabre résulte du croisement d'informations provenant de différentes sources (Cimade, Bernard Langlois de Politis, Henrik Lindell de La Vie).

Il faut souligner que les ressorts de la violence politique au Congo Brazzaville sont uniquement liés aux comportements kleptocrates des différents acteurs agissant pour

leur compte personnel et celui de leurs familles, et en tout premier lieu, bien sûr, Denis Sassou N'Guesso. Les arguments idéologiques ne sont qu'un habillage, sauf peut-être au lendemain de l'indépendance. Le risque de voir le Congo gagné par le marxisme n'a jamais hanté l'esprit de personne. Il en va de même des différences ethniques qui, certes, existent (Téke du Nord, Lari du Sud) mais sont largement instrumentalisées par Denis Sassou N'Guesso pour en faire un motif d'affrontements en vue de terroriser la population.

Un témoignage glaçant

Le livre de Minamona Nanitelamio *Le cri du silence*, nous fait passer de l'Histoire à l'histoire quotidienne de ces quelque 20 000 personnes naufragées, hommes, femmes et enfants, regroupées dans le séminaire (« le camp » selon le rédacteur du livre) Saint Jean de Kinsundi à Brazzaville entre fin 1998 et début 1999. Il ne s'agit plus cette fois de chiffres dont la sécheresse ne permet pas de comprendre l'horreur vécue par ces familles, mais de la vie quotidienne de personnes de chair et de sang ayant un nom, un prénom voire un statut professionnel ou familial.

Le narrateur, qui fait défiler ces journées de décembre-janvier, ne nous épargne rien sans pour autant verser dans une complaisance macabre. Tout au contraire, il débute le récit de chaque journée par ce qu'il appelle des événements heureux, c'est-à-dire des naissances survenues quotidiennement dans les conditions les plus précaires (accouchements à même le sol, stérilisation des instruments par flambage), et ces enfants ont eux aussi un nom et un prénom.

Au-delà, que retenir de ces journées en apparence toutes semblables mais différentes dans leur niveau de dangerosité, passées en bordure du département du Pool où la guerre fait rage ? La mort omniprésente de personnes venant de l'extérieur grièvement blessées ou exécutées sur place. Des cercueils de fortune sont fabriqués à partir du mobilier récupéré dans les chambres des séminaristes, et par la suite les corps seront simplement enveloppés dans un linge avant d'être enterrés. Les blessés sont soignés au mieux, les extractions de balles se font sans instruments et sans anesthésie, les sutures avec des fils de tresses de cheveux. L'intrusion inopinée à tout instant de groupes armés difficilement identifiables dont on ne

peut préjuger au départ des intentions, rarement bonnes (secours ponctuel) et le plus souvent hostiles : vols, racketts, viols, enlèvements de jeunes femmes, tortures, exécutions totalement aléatoires. Leur obsession est la recherche de « ninjas », appellation qui en l'occurrence désigne un habitant du Sud. Leur acharnement est parfois freiné par la présence brève et occasionnelle de véhicules du Comité international de la Croix Rouge (CICR) ou de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Unicef et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), circulant à proximité du camp.

Bref, comme l'écrit le narrateur : « Pour nous, le temps ne se mesure plus en minutes ou en heures mais en instants précieux, gagnés sur l'insécurité et sur la précarité » (page 54). Ou encore : « Tout est gratuit, la vie, la mort. Même les fauves ne tuent pas pour le plaisir de tuer ni par méchanceté mais par nécessité vitale... Et eux pourquoi tuent-ils ? » (page 32). Ce qui reste des bâtiments en dur étant réservé en priorité à des services collectifs, la quasi-totalité des familles est installée en plein air sous de vastes bâches qui résistent difficilement aux pluies diluviennes. Sur ce cloaque, avec une morgue débordée et des latrines inaccessibles, plane la menace d'épidémies. La distribution de l'aide alimentaire et d'équipements sommaires (bâches, outils et ustensiles ménagers) par le CICR donne lieu à des contestations sur le nombre de réfugiés à partir de listes qui ne concordent pas, faisant resurgir l'image du noir nécessairement voleur et tricheur. Chaleureuse ambiance...

Le 23 janvier 1999, ordre est donné d'évacuer le camp. C'est une cohorte pitoyable qui va se diriger vers Brazzaville-nord, « terre promise » comme l'écrit l'auteur du livre, route jalonnée de cadavres abandonnés, de charniers, de magasins pillés, avec de multiples points de contrôles passés sous les insultes et d'ultimes violences.

*Jean-François de Montvalon
Thomas Borrel*

CONGO-BRAZZAVILLE SASSOUPHILIE À LA FRANÇAISE

Mi-avril, le site d'information Afrique XXI pointait la bienveillance douteuse avec laquelle certains grands médias français avaient récemment traité Sassou Nguesso. Un nouvel épisode de l'entreprise de séduction à laquelle se livre régulièrement le régime congolais, en mobilisant ses alliés dans la sphère politico-médiatique.

Le compte est impossible à tenir : au pouvoir depuis trente-neuf ans en cumulé, Sassou Nguesso a bénéficié un nombre incalculable de fois des talents de griots de ses amis français. Une "sassouphilie" loin de se limiter aux déclarations des présidents et ministres en exercice.

Droite bling-bling

Prétendant à de plus hautes fonctions ou déjà hasbeen dans le jeu politique français, plusieurs personnalités se sont succédé à Brazzaville ces dernières années, le plus souvent en dehors de tout cadre officiel. La palme revient sans doute à l'ancien ministre de la Justice Jacques Toubon : à la toute fin de son mandat d'eurodéputé, il a pris la tête avec son collègue Patrick Gaubert (alors également président de la LICRA) d'une étrange délégation lors de la présidentielle congolaise de juillet 2009, complètement pipée, au nom d'une obscure Coordination des observateurs franco-africains (Cofa). Fort de ce mandat sorti de nulle part, il affirma que ces élections « correspond[ai]ent à l'état de la démocratie dans un pays comme le Congo », constatant certes que « beaucoup d'urnes n'étaient pas fermées », mais expliquant avec force paternalisme qu'il était « probablement plus difficile d'avoir des cadenas à Brazzaville qu'à la Samaritaine à Paris » (Survie.org, 22/03/2010).

Brazzaville est de fait un véritable hub pour la droite française. En juillet 2012, juste après des élections législatives tout aussi volées par le parti au pouvoir, le lancement de l'édition francophone de Forbes Afrique (déclinaison africaine du célèbre magazine états-unien) a été l'occasion pour les organisateurs de l'événement d'inviter deux anciens Premiers ministres français, Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin. Une invi-

tation émanant « de Forbes » et non de la présidence congolaise, s'est justifié leur entourage (*Libération*, 23/07/2012). Sauf que cette édition d'Afrique francophone est dirigée par Lucien Ebata, un proche du clan Sassou, qui s'était d'ailleurs fait attraper six mois plus tôt à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle avec une grosse valise de cash, point de départ du scandale récent des "Orion Files" (cf. *Billets d'Afrique* n°327, avril 2023). L'édition suivante du Forum Forbes Afrique, dont l'organisation est confiée à la branche communication du groupe Bolloré (Euro-SCG devenue Havas, dirigée par Stéphane Fouks, qui apparaît dans l'enquête judiciaire sur les "Orion Files"), invita le président de l'UMP Jean-François Copé pour une conférence grassement rémunérée. Il fut précédé à Brazzaville de la vice-présidente de son parti, Rachida Dati, venue avec sa casquette d'eurodéputée pour, selon la télé d'Etat « apporter son appui au développement du système éducatif congolais » et examiner « les possibilités de coopération entre le parlement européen et la chambre haute du parlement congolais » (cf. *Billets d'Afrique* n°227, septembre 2013).

En 2014, c'était carrément au tour de Nicolas Sarkozy, deux ans après avoir quitté l'Élysée, de venir au Forum annuel Forbes Afrique pour intervenir, moyennant finances, sur les « défis de la bancarisation », en ayant au passage un tête à tête avec son ami Sassou (AFP, 26/07/2014).

Pas averse de bons conseils, Dominique de Villepin est revenu en 2017 avec des membres de l'association Groupe de Liaison Afrique-Europe (GLAE) cofondée un an plus tôt par les anciens députés Michel Terrot (LR) et François Loncle (PS), tous deux du voyage, officiellement pour commémorer le 77ème anniversaire du discours du général de Gaulle instaurant Brazzaville comme ca-

pitale de la France Libre. L'occasion de s'afficher avec Sassou et le gouvernement (*Jeune Afrique*, 7/11/2017), et pour de Villepin de déclarer que « le rôle et l'amitié de la France, c'est d'être un partenaire exemplaire pour le Congo et de l'accompagner dans ses difficultés » (*Les Echos du Congo-Brazzaville*, 27/10/2017).

Gauche discrète

La gauche n'est pas en reste. Outre les bons services de Dominique Strauss-Kahn que s'offre le régime pour négocier avec le FMI et les connexions avec Manuel Valls que laisse supposer le dossier des "Orion Files", la maire de Paris Anne Hidalgo a aussi un petit tropisme brazzavillois. En septembre 2015, à quelques mois de la COP 21 à Paris, elle pose fièrement en photo avec Sassou et flagorne, depuis la capitale congolaise : « La ville de Brazzaville, son maire et le président de la République sont très engagés sur les questions de climat. Le rôle joué par le président pour la protection de la forêt [...] est très important. » (Mediapart, 23/09/2015). Elle signe même un Pacte d'amitié et de coopération entre sa capitale et celle du Congo, où elle revient fin mars 2017 avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Son homologue brazzavillois n'est pas n'importe qui : député du parti au pouvoir depuis 2002, maire de 2003 à 2017, année où il entre au gouvernement, Hugues Ngouélondélé est le gendre de Sassou Nguesso.

Médias complices

Dans Afrique XXI (12/04), Antoine Hasday et Michael Pauron montrent comment André Bercoff, intervieweur star de Sud Radio, Yves Thréard, éditorialiste au Figaro, et Sammy Ghorbal, un ancien journaliste reconverti dans la communication et la consultance

présenté pour l'occasion comme un « envoyé spécial » par Le Point Afrique, ou encore Gil Mihaely pour Causeur et Michel Taube pour Opinion internationale, ont réalisé des interviews d'une étonnante bienveillance de Sassou. L'opération a été montée par une agence de com' française, à la demande de l'éditeur des Mémoires du potentat (à paraître)¹. Ce type de voyage de presse est, avec les publiereportages (des quasi reportages facturés par les rédactions à l'instar de contenus publicitaires), la version la plus organisée de l'influence médiatique. Mais cette dernière peut passer par des canaux plus diffus. Ainsi, le directeur de

la rédaction du magazine Jeune Afrique, François Soudan, n'est autre que le mari d'Arlette Soudan-Nonault, une nièce éloignée de Sassou, membre du bureau politique du parti-État et au gouvernement congolais depuis 2016. Désormais ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, elle est au cœur de la « diplomatie verte » du régime congolais.

Moins connue en France, l'agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC) et son journal Les dépêches de Brazzaville, du journaliste français Jean-Paul Pigasse, a aussi ses entrées au palais. Cet oncle du banquier

d'affaires Mathieu Pigasse (lequel a conseillé le régime dans ses négociations avec le FMI, au côté de DSK), propulsé chevalier de la Légion d'honneur par Jacques Chirac juste avant que ce dernier quitte l'Élysée, en avril 2007, remplit depuis 1997 et de façon permanente la fonction de griot du régime.

*Thomas Borrel et
Jean-François de Montvalon*

1. Le groupe Ipanema a en effet fait appel au savoir-faire de la communicante française Anne Bassi – une avocate fiscaliste qui a cofondé en 2008 l'agence Sachinka.

LES ACCUSATIONS SOUS LE TAPIE

Mars 2007. Les associations Survie, Sherpa et la Fédération des Congolais de la diaspora portent plainte pour « recel de détournement de biens publics et complicité » contre cinq chefs d'État africains et leurs proches : le Gabonais Omar Bongo, l'Equato-Guinéen Teodoro Obiang, l'Angolais Eduardo Dos Santos, le Burkinabè Blaise Compaoré et le Congolais Denis Sassou Nguesso. Le parquet de Paris ouvre une enquête trois mois plus tard. Cette première plainte sera classée sans suite (il faudra une nouvelle plainte l'année suivante visant Bongo, Obiang et Sassou pour que l'appareil judiciaire se mette lentement en branle) mais elle met en ébullition le microcosme franc-africain.

Plus de dix ans plus tard, l'onde de choc

se fait ainsi ressentir jusque dans le dossier d'instruction concernant l'arbitrage frauduleux de l'affaire Bernard Tapie, qui s'était vu octroyer 404 millions d'euros en juillet 2008 par un tribunal arbitral en dédommagement de la vente d'Adidas par l'ex-Crédit lyonnais. Citée par Mediapart (11/01/2018), l'ordonnance de renvoi prise le 18 décembre 2017 par les deux juges d'instruction, renvoyant en correctionnelle six protagonistes du scandale, s'étonne du « rôle de messenger de Nicolas Sarkozy auprès d'autorités étrangères » qu'aurait pu jouer Bernard Tapie. Dans un courrier du 3 août 2007 tombé aux mains des juges, le secrétariat particulier du président de la République rendait compte à celui-ci d'un appel de l'avocat Robert Bourgi (messenger

officieux faisant la navette avec les palais africains). Informé par l'ambassadeur du Congo, l'émissaire prévenait que « B. Tapie avait été reçu pendant 48 h à Brazzaville par le président Sassou-N'Guesso et qu'il aurait été mandaté par NS », à qui il semblait avoir déjà rendu compte. Rappelant que « Bernard Tapie prétendait ne s'être déplacé dans ce pays que pour visiter une école de formation au football », les juges observent « que c'est précisément à cette période, en juin 2007, que le parquet de Paris ouvrait une enquête préliminaire sur l'affaire dite "des biens mal acquis" qui visait notamment des détournements de fonds publics dans ce pays. »

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. Billets d'Afrique est entièrement réalisé par des bénévoles, militant-e-s au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



☐ OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

☐ OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

TARIFS France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€

Modalités de paiement : chèque à l'ordre de Survie - Virement bancaire IBAN : FR76 4255 9100 0008 coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement - Vous pouvez aussi payer en 4 échéances prélèvement automatique, nous contacter : contact@survie.org (+33)9.53.14.49.74

La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.